



# Ateliers 2025

## Art de conter

*Bienvenue en 2025, avec ses nouveautés !*

- 2 nouveaux thèmes d'ateliers mensuels en Marmandais-Sud Gironde :
  - Pour démarrer l'année avec de la bonne humeur et des éclats de rire, venez vous joindre à l'atelier sur **les contes facétieux et les contes détournés** !
  - Puis cet automne, un atelier pour elle et pour lui, autour de contes initiatiques sur le thème de **la Cour d'Amour**.

Tous les détails en page suivante.

Ce qui heureusement ne change pas !

- notre méthode d'approche sensible
- un format en quadrimestre, à raison d'un jour par mois
- la possibilité de choisir entre l'atelier du mardi ou bien celui du samedi (toutes les dates figurent sur le bulletin d'inscription)
- l'accueil de nos ateliers à « la Gare comme à la Gare », 33190 Lamothe Landerron (vous le verrez, les travaux de rénovation et d'isolation ont avancé !)
- les 4 objectifs principaux de nos ateliers :
  - développer son expression orale personnelle, vivante et libre de l'apprentissage par cœur
  - développer la prise de confiance en soi et l'autonomie
  - assurer sa prise de parole devant un groupe
  - être capable de raconter sans lire
- la convivialité de nos ateliers
- notre animatrice : Marie Michelet



## « WALKYRIE VENDREDI, DIMANCHE A L'OPERA »

### Contes facétieux, contes détournés

Ces paroles à rire font partie de la transmission orale et possèdent un nombre important de variantes. L'humour et le rire sont de puissants antidotes aux difficultés de la vie ! Ces contes humoristiques décrivent l'une des plus anciennes formes de vie sociale : la capacité à inventer des astuces, ruses et mensonges, en faisant un moyen pour les faibles et les pauvres de vaincre les plus forts, les puissants et les riches. Les contes facétieux font aussi réfléchir, car ils contiennent leur propre sagesse et nous font rire ensemble malgré nos différences.

Quant aux contes détournés, ils s'emparent de leurs aînés, les contes traditionnels, pour les bousculer, les revisiter, les secouer avec beaucoup d'humour, d'ironie, à grand renfort d'anachronismes et de clins d'œil joyeusement décalés !

Atelier du mardi	Atelier du samedi
11 février, 11 mars, 08 avril, 20 mai Racontée de fin d'atelier : 20 mai au soir	15 février, 15 mars, 12 avril, 24 mai Racontée de fin d'atelier : 24 mai au soir



## « LA COUR D'AMOUR »

### Contes initiatiques pour elle et pour lui

Pour qui souhaite s'installer devant le métier à tisser vrais liens entre les hommes et les femmes, il lui faut d'abord dépasser ses projections inconscientes nourries par le collectif familial, social ou sociétal. Car seule l'alliance entre deux êtres complets permet la compréhension et l'acceptation de l'altérité et de cet Autre.

Comme pour les héros des contes initiatiques, il nous faut donc d'abord affronter les épreuves du voyage en soi, de l'une à l'autre de nos polarités (féminin/masculin). Cette expérience intérieure achevée, c'est le moment de rétablir le lien avec la conscience de soi, pour s'éveiller à une réalité plus lucide et clairvoyante. Lui et Elle atteignent alors en conscience toutes les dimensions (charnelle, émotionnelle, psychique et spirituelle) de l'amour

Atelier du mardi	Atelier du samedi
16 sept. 07 octobre, 18 nov., 2 déc. Racontée de fin d'atelier : 2 déc. au soir	20 sept., 11 octobre, 15 nov., 6 déc. Racontée de fin d'atelier : 7 déc. au soir

## INFOS PRATIQUES :

- Horaires : 9 h 30-12 h 30 / 14 h-17 h (sauf dernière journée du cycle, en raison de la restitution devant le public)
- Lieu : La Gare, impasse de la Gare 33190 Lamothe-Landerron
- Nombre minimum-maximum de participants : 5 - 10
- Inscriptions dans l'ordre d'arrivée des bulletins.
- Support pédagogique fourni.
- Attestation de suivi à la fin du cycle.
- Parrainage : chaque parrainage donne droit à 20 € de réduction sur le tarif principal, cumulable jusqu'à 5 parrainages pour un même atelier, sous réserve que le participant parrainé réalise le cycle complet de l'atelier.
- Possibilité de paiement fractionné en 2 ou 4 fois.
- En cas de désistement en cours d'atelier, la Compagnie Rouleparoles conservera 50 % du montant total de l'atelier.
- Repas partagé sur place

Tarif : 220 € pour le cycle de 4 journées + 1 racontée publique

### **COMPAGNIE ROULEPAROLES**

Association loi 1901  
62 boulevard Larégnère  
33220 Sainte Foy la Grande  
[rouleparoles@gmail.com](mailto:rouleparoles@gmail.com)  
[www.rouleparoles.org](http://www.rouleparoles.org)

**Pour vos questions ou vos inscriptions :  
Marie, 06 83 38 99 60**



## BULLETIN D'INSCRIPTION

### LA COUR D'AMOUR

### Contes initiatiques pour elle et pour lui



A retourner à :  
Marie Michelet 700 chemin de Lacave 47200 Virazeil  
Ou bien à [rouleparoles@gmail.com](mailto:rouleparoles@gmail.com)

NOM ..... Prénom .....

Adresse .....

E-mail .....@..... Téléphone /\_\_\_/\_\_\_/\_\_\_/\_\_\_/\_\_\_/\_\_\_/

- souhaite m'inscrire à l'Atelier Contes pour le cycle de février à mai 2025.  
 Session du mardi  Session du samedi  
 j'ai bien pris connaissance des conditions de réalisation des ateliers à l'Art de Conter et je les accepte.  
 je parraine ..... participant(s), et je déduis 20 € par participant du montant total de mon inscription (220 €). Les participants parrainés remplissent également un bulletin d'inscription.  
Noms et prénoms des parrainé.e.s : .....

Je règle mon inscription de :

- 220 €  200 € (1 parrainage)  180 € (2 parrainages)  
 160 € (3 parrainages)  140 € (4 parrainages)  120 € (5 parrainages)  
 en 1 fois  en 2 fois  en 4 fois Mode de règlement.....  
 Adhésion Rouleparoles 2025 : 10 €. Obligatoire pour pouvoir participer aux ateliers de la Compagnie Rouleparoles. Mode de règlement : .....  
 ou : déjà adhérent.e 2025

- Je m'assure d'avoir complété l'ensemble des infos demandées pour mon inscription

Date ..... 2025

Signature :

**COMPAGNIE ROULEPAROLES**

Association loi 1901  
62 boulevard Larégnère  
33220 Sainte Foy la Grande  
[rouleparoles@gmail.com](mailto:rouleparoles@gmail.com)  
[www.rouleparoles.org](http://www.rouleparoles.org)

Pour vos questions ou vos inscriptions :  
Marie, 06 83 38 99 60

## Informatique et Libertés

Les informations recueillies sur ce formulaire sont enregistrées dans un fichier informatisé par Marie Michelet et la Compagnie Rouleparoles à des fins de communication et d'archivage.

Les données collectées seront communiquées aux seuls destinataires suivants : Marie Michelet et Compagnie Rouleparoles

Les données sont conservées pendant deux ans après la dernière interaction entre le participant et Marie Michelet et/ou la Compagnie Rouleparoles.

Vous pouvez accéder aux données vous concernant, les rectifier, demander leur effacement ou exercer votre droit à la limitation du traitement de vos données.

Consultez le site [cnil.fr](http://cnil.fr) pour plus d'informations sur vos droits.

Pour exercer ces droits ou pour toute question sur le traitement de vos données dans ce dispositif, vous pouvez contacter la Compagnie Rouleparoles ([rouleparoles@gmail.com](mailto:rouleparoles@gmail.com)) ou Marie Michelet ([mariemichelet@yahoo.fr](mailto:mariemichelet@yahoo.fr))

Si vous estimez, après nous avoir contactés, que vos droits « Informatique et Libertés » ne sont pas respectés, vous pouvez adresser une réclamation à la CNIL.

---

## BULLETIN D'ADHÉSION 2025

### Association Compagnie ROULEPAROLES



Nom : ..... Prénom : .....

Tél. : /\_\_\_/\_\_\_/\_\_\_/\_\_\_/\_\_\_/

Adresse : .....

Code Postal : /\_\_\_\_\_ / Ville : .....

J'accepte de recevoir les informations de la Cie Rouleparoles et je donne mon adresse mail :

E-mail : .....@.....

J'adhère à la Cie Rouleparoles et je verse ma cotisation annuelle pour 2025  
Tarif normal 10 €

Je deviens membre bienfaiteur de la Cie Rouleparoles et verse un don de : /\_\_\_\_\_/ €

Date : ..... Signature :

Règlement à : Cie Rouleparoles - 62 boulevard Larégnère 33220 SAINTE FOY LA GRANDE

*Une fois par an (fin mars) et sur demande, un reçu fiscal correspondant au montant total versé à l'association l'année précédente (adhésion, don...) est adressé aux donateurs. Le statut fiscal correspondant au versement donne droit à une réduction d'impôts égale à 60 % du montant versé.*